

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 92 (1956)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** Journées pédagogiques internationales de Trogen. — Vaud: Postes au concours. — Guilde de travail. — Société Vaudoise de T. M. et R. S. — Publication de cours. — Assemblée générale du secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — La commission du texte libre — Guilde de travail. — Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille. — Morges — chœur mixte du corps enseignant. — S. O. S. — Genève: U. I. G.: Séance plénière. — Le courrier du cinquantenaire. — L'exposition des violons d'ingres. — Tramway neuchâtelois et séance plénière. — Communiqué. — Nos écoliers exposent... — Neuchâtel: Comité central. — Bienvenue. — 40 ans de service. — Exposition. — Jura bernois: Nouveaux diplômés de l'enseignement secondaire. — Communiqué: Vacances en Norvège. — Échange de logement pour les vacances. — VIIIe Congrès d'été international de l'école moderne.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Pour enseigner la première dizaine: J.-L. Cornaz: A la recherche du trésor. — R. Renaud: Trois perches à saisir. — La poésie de la semaine. — Fiches de géographie. — Bibliographie.

Partie corporative

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES INTERNATIONALES DE TROGEN

16-24 juillet 1956

Un certain nombre de collègues romands sont déjà inscrits à ce congrès, où seront abordés les problèmes les plus divers (voir Educateur N° 15). Les inscriptions sont à adresser ce mois encore à la rédaction de la Schweiz. Lehrerzeitung, Postfach, Zurich 35.

Si nous voulons obtenir dans l'organisation de ces rencontres une proportion judicieuse d'exposés en français, nous avons aussi à y participer activement. Nul ne regrettera ces journées passées dans la verdoyante fraîcheur d'Appenzell, dans une ambiance sympathique, chacun apportant ses problèmes et ses expériences, au sein de l'atmosphère toujours émouvante du Village d'enfants né d'une pensée généreuse. Les journées de Trogen s'inscrivent sur le plan des efforts pour une meilleure compréhension internationale, vaste programme où rien de tangible et de durable ne se construira sans notre humble mais indispensable collaboration. De France, d'Italie, d'Autriche, de Genève, Lausanne ou Lugano, des voix autorisées nous exposeront le résultat de leurs tentatives de traduire en actes un idéal de fraternité.

P.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 30 mai

Agiez: Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions tout de suite.

Cuarny: Instituteur primaire. Entrée en fonctions dès que possible. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Renens: Instituteur primaire supérieur. Avantages légaux. Indemnité annuelle de résidence: **240 fr.** Indemnité de logement: 25 % du prix

du loyer net dépassant 1000 fr. et jusqu'à concurrence de 2400 fr. Obligation d'habiter la commune de Renens. Les candidats s'abstiendront de toute démarche personnelle et ne se présenteront que sur convocation.

Vevey : Instituteur primaire. Indemnité de résidence : 600 fr. Entrée en fonctions : 3 septembre 1956. Obligation d'habiter le territoire de la commune.

GUILDE DE TRAVAIL (Techniques Freinet)

Pour la deuxième fois, la Guilde organise un stage pratique d'initiation à quelques techniques d'enseignement.

Ce stage aura lieu les 2 et 3 juin aux Chevalleyres sur Blonay. (Voir Educateur du 12 mai.)

Inscriptions chez A. Gardel, Servion, jusqu'au 26 mai.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T.M. ET R.S.

Samedi 26 mai à 14 h. 30, au Collège classique cantonal

Assemblée annuelle

Après la partie administrative, M. A. Zimmermann, jardinier-chef du Jardin botanique de Genève, membre des expéditions suisses à l'Himalaya, vous entretiendra sur les habitants, les coutumes, la flore et les montagnes du Népal. 200 clichés en couleurs donnent encore plus de relief à cette conférence.

* * *

Mercredi 30 mai, sortie à Genève : visite de l'exposition T.M. organisée par nos collègues genevois.

Rendez-vous, 13 h. 50 dans le hall de la gare, Lausanne.

Prix : 7 fr. Inscriptions jusqu'au 26 mai, à G. Conne, Beaulieu 39,

PUBLICATION DE COURS

La Commission de l'Interfédération pour la natation organise deux cours centraux de natation en Suisse romande. Ces cours sont destinés aux personnes s'occupant de l'enseignement de la natation dans des écoles, des sociétés ou des associations ou qui seront appelées à enseigner la natation.

Seuls les nageurs ayant des connaissances suffisantes en natation sont admis aux cours. Les débutants ne peuvent pas s'inscrire.

Dates et lieux des cours :

Cours I : 2 et 3 juin 1956 à Lausanne. Rassemblement samedi 2 juin à 15 h. devant la piscine de Montchoisi. Directeurs de cours : MM. André Metzener et Claude Giroud.

Inscription auprès de M. Numa Yersin, av. Bergières 3, Lausanne.

Cours II : 9 et 10 juin 1956 à Fribourg. Rassemblement samedi 9 juin à 15 h. devant la piscine de la Mottaz. Directeurs de cours : MM. André Vuilloud et André Metzener.

Inscription auprès de M. André Vuilloud, maître de sports, ch. de la Vignettaz 22, Fribourg.

Indemnités : Les participants recevront une indemnité unique de 8 fr. et le remboursement de leurs frais de voyage de leur domicile au lieu de cours le plus proche. Les participants devant loger au lieu du cours recevront une indemnité de nuit de fr. 5.

Les inscriptions donneront les renseignements suivants : nom, prénom, adresse exacte, association à laquelle le participant appartient.

Une circulaire personnelle donnant tous les détails sur l'organisation du cours sera adressée à chaque participant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SECRÉTARIAT VAUDOIS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

le samedi 26 mai 1956, à 14 h. 15, à l'auditoire XV
du Palais de Rumine, Place de la Riponne, Lausanne

Ordre du jour

1. Rapport d'activité.
2. Rapports des contrôleurs des comptes et de la Commission de gestion.
3. Nominations.
4. Divers et propositions individuelles.
5. **Le problème des loisirs de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse :**
 - a) Exposé par M. Jacques Marchal, secrétaire administratif de l'Association régionale de Marseille, pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence.
 - b) Résultats de la grande enquête faite tout récemment par le S.V.P.E. auprès des jeunes de 14 à 20 ans, apprentis ou non, sur les loisirs en général et le Concours « Nos loisirs » en particulier, par MM. Dr. M. Nicod, président et A. Chabloz, instituteur primaire-supérieure.
 - c) Entretien.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Cours de natation :

Notre association organise un cours de natation à la piscine de Montchoisi à Lausanne. Le cours aura lieu chaque mercredi après-midi dès 17 h. 45.

Le programme comporte l'étude de la brasse pour les non-nageurs, l'étude des différentes nages et des plongeurs pour les nageurs.

Ouverture du cours : mercredi 6 juin, rassemblement à 17 h. 30 devant l'entrée de la piscine.

Organisation : chaque participant paie son entrée (dès 17 h. 30, prix 0 fr. 70).

Indemnités : les participants recevront le remboursement de la moitié de leurs frais de voyage et le prix de l'entrée à la piscine.

LA COMMISSION DU TEXTE LIBRE — GUILDE DE TRAVAIL

... organise une **séance de travail** : présentation de la technique du T. L., discussion, lecture de textes, commentaires, etc.

le **mercredi 23 mai**, à 14 h. 30, à **Lausanne**,
classe de Mlle Badoux, collège de la Barre.

Apporter des textes et poèmes.

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'assemblée des maîtresses enseignant les travaux à l'aiguille dans le canton aura lieu le **samedi 26 mai à 14 h. 15 précises**, à l'Aula de l'Ecole Normale.

Ordre du jour :

1. Partie administrative.
2. Propositions individuelles.
3. Projection du film de la Fête des Vignerons.

En vue de cette assemblée, les propositions et les vœux doivent être présentés par écrit à Mme Duruz, présidente, Av. Mont-d'Or 34, Lausanne.

MORGES — CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT

Les répétitions ont repris : le lundi à 17 h. 20 au Café Central, Morges.

Pour cette 10^e année du Chœur, reprise de quelques « succès » en plus d'œuvres nouvelles.

Invitation aux collègues de la région.

S. O. S.

Le tuteur général du canton de Vaud voudrait placer dans une famille d'instituteur ou d'institutrice une jeune fille avec son enfant de 18 mois. Rapatriée par un de nos consulats, cette jeune fille, intelligente et fine, sait à peine lire, mais désire ardemment acquérir au moins les connaissances enseignées dans nos écoles primaires ; il faudrait la diriger et lui aider dans cette tâche. On paierait une pension pour l'enfant et une modeste rétribution pour la jeune fille qui pourrait aider au ménage. Les collègues disposés à accueillir cette jeune fille dans leur foyer sont priés de s'adresser au tuteur général, Cité derrière 20, Lausanne.

GENÈVE

U.I.G.

Les membres de la section des dames et de la section des messieurssont convoqués en
SÉANCE PLÉNIÈREle mercredi 23 mai 1956, à 17 heures précises,
à l'aula de l'école supérieure des jeunes filles, *rue Necker*.*Ordre du jour :*

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance plénière.
2. Communications des comités.
3. Modification des statuts de l'U.I.G.
Dispositions communes aux deux associations : art. 1, 2, 3 et 5.
4. Préparation des élections à la C.I.A.
5. Propositions individuelles.

LE COURRIER DU CINQUANTENAIRE

Mardi 8 une conférence de presse relative à notre cinquantenaire, a réuni quelques membres des comités et les représentants des quotidiens genevois. Pierrehumbert, Willemin, Lagier, Chabert y ont pris la parole.

C'est Marius Jaquet qui a été désigné comme rapporteur du jury du concours littéraire. Neuf collègues y ont participé.

Adrien Kuhne, auteur émérite et metteur en scène de talent, continue à présider aux destinées de la revue, dont les répétitions ont commencé dans l'enthousiasme. Un seul ennui : plusieurs acteurs se trouvent actuellement au cours de répétition... d'un autre genre ! Ils sont de la revue !

La plaquette commémorative est presque entièrement l'œuvre d'Eric Pierrehumbert. Bravo ! A ce propos, n'oubliez pas d'envoyer votre inscription pour la journée commémorative avant le 20 mai. C'est le dernier moment.

Enfin, notre cinquantenaire a vu sa première réalisation :

L'EXPOSITION DES VIOLONS D'INGRES

... dont le vernissage a eu lieu le vendredi 11.

Il faut tout d'abord dire un chaud merci à la commission ad hoc, présidée par notre collègue Robert Chabert, pour le magnifique travail accompli. D'emblée les visiteurs étaient conquis par l'arrangement de la salle, par la manière originale de mettre les objets en valeur. Et quel bonheur d'avoir présenté avec humour certains violons d'Ingres, impossibles à exposer et pourtant réels, tels que le sport, le théâtre, l'activité chorale, le jardinage.

Si l'exposition était sympathique, l'atmosphère qui a régné au vernissage ne l'était pas moins. La plupart des invités, exposants, inspecteurs, membres des comités avaient répondu à l'appel. Les discours ne furent pas trop longs. Chabert sut présenter avec originalité les différents genres présentés. MM. Noul et Jotterand nous apportèrent leurs remercie-

ments et leurs félicitations. Pierrehumbert définit notre mission auprès des jeunes. Chacun fit ensuite honneur au buffet, délicieux et abondant, offert par les dames de l'U.I.G. Les boissons, comme il se doit, étaient offertes par les messieurs.

Mais je m'aperçois que je parle de tout, sauf des œuvres elles-mêmes. Je vous demande pardon, Mesdames et Messieurs les exposants. Mais vous ne m'en voudrez pas de ne pas entrer dans le détail. Chacun d'entre vous et chacune de vos œuvres mériteraient une mention spéciale, car elles ont toutes leur valeur et leur personnalité. A toutes et à tous donc, nos vives félicitations et un grand merci !

J. E.

TRAMWAYS NEUCHATELOIS ET SÉANCE PLÉNIÈRE

Double rectification

Si chacun a rectifié de lui-même, dans le dernier numéro, la réclame des tramways neuchâtelois qui desservent la ville de Zurich (audacieuse annexion... à la prussienne !), les lecteurs n'auront rien compris à la dernière phrase de l'article intitulé « Jamais deux sans trois », phrase qui était amputée de sa seconde moitié. La voici entièrement rétablie :

« Ce sera d'ailleurs la première de ces assemblées plénières (U.I.G. Dames et Messieurs) qui ratifiera, nous n'en doutons pas, les décisions des trois comités unanimes.

J. E.

COMMUNIQUÉ

La jeunesse progressiste radicale nous informe qu'elle organise le mercredi 23 mai, à 20 h. 30, à la Brasserie du Crocodile, rue du Rhône 100, une assemblée d'information avec, à l'ordre du jour, deux exposés, l'un de M. le juge Berger, président du Tribunal de l'enfance, sur *La fonction et le rôle du juge des enfants*, l'autre de M. P. Zumbach, tuteur général, sur *Responsabilités, devoirs, espoirs du tuteur général*.

Les membres de nos trois associations sont invités à cette réunion qui n'aura pas de caractère politique.

NOS ÉCOLIERS EXPOSENT...

Tel est le titre de l'exposition organisée par la Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire avec l'appui bienveillant du Département de l'instruction publique et de nos autorités. Cette exposition montrera les divers aspects du travail manuel tel qu'il se pratique dans plusieurs écoles primaires et enfantines de notre canton.

Venez admirer les travaux de nos écoliers à la salle communale de Plainpalais (petite salle) du samedi 26 mai au dimanche 3 juin 1956.

Heures d'ouverture : Samedi 26 mai de 17 à 19 heures ; les autres jours de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures.

Entrée libre. Diverses démonstrations seront faites par des écoliers sous la surveillance de leurs maîtres et maîtresses.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

M. R. Hügli a jugé opportun de convoquer, le 9 mai, les présidents de section avec le Comité central pour les mettre au courant de la situation actuelle. Notre secrétaire, M. Deppen, fit, avec sa compétence et sa clarté habituelles, l'exposé de nos tractations concernant la revalorisation des traitements. Il nous communiqua les toutes dernières nouvelles, en particulier la teneur du mémoire envoyé au Conseil d'Etat le 30 avril. En moyenne, la revalorisation s'élèverait à 18,84 % et provoquerait, de la part des pouvoirs publics, une augmentation de dépenses de 3 900 000 fr. Si le Grand Conseil accepte le projet présenté par le gouvernement, la votation populaire pourra avoir lieu à fin juin.

Le président loue le travail extrêmement vigilant de nos collègues, MM. Deppen et L. de Meuron. Il dit être persuadé, comme nous le sommes tous, que sans l'organisation syndicale de notre corporation, nous n'aurions jamais pu œuvrer avec une telle célérité et précision et disposer d'une documentation si abondante et sérieuse.

Ainsi, nos collègues ont pu se montrer d'accord sur l'ensemble de nos revendications puisqu'à peu près tous nos desiderata y figurent. Ils rendent hommage au dynamisme dont ont fait preuve nos mandataires.

Nous envisageons la convocation de deux séances d'information, à l'intention de tous les collègues, après la session ordinaire du Grand Conseil, le mercredi 6 juin, l'après-midi à La Chaux-de-Fonds, le soir au chef-lieu. On convoquera nos membres par la voie de l'« Educateur » et des « Services publics » et les autres collègues par circulaire individuelle.

W. G.

BIENVENUE

cordiale à notre jeune collègue, M. Claude Sauser, instituteur au Mont-de-Buttes, qui vient d'entrer dans la S.P.N.-V.P.O.D.

W. G.

40 ANS DE SERVICE

Notre vaillant collègue chaudefonniier, M. Robert Voumard, vient déjà d'être fêté par les autorités scolaires pour le quarantième anniversaire de son entrée en fonctions dans le canton ! M. Voumard est resté jeune d'allure ; son esprit vif et son énergie lui ont permis de conduire habilement et avec succès de nombreuses volées d'élèves. Il fit ses premières armes dans le joli village des Brenets puis fut nommé à La Chaux-de-Fonds. Il enseigne actuellement dans le degré moyen.

Le directeur et l'inspecteur des écoles lui présentèrent leurs félicitations, les cadeaux traditionnels et l'expression de la gratitude des autorités communales et cantonales tandis que les vœux cordiaux de la corporation et des fleurs lui étaient offerts par le président de section, M. H. Hirschi. Le comité de la « Pédagogique » est reconnaissant d'avoir pu s'assurer souvent la collaboration de ce collègue dévoué et clairvoyant.

Nous souhaitons à notre tour à M. Voumard une fin de carrière fructueuse qui ne lui apporte que joies et satisfactions.

W. G.

EXPOSITION

Une importante exposition de livres et de matériel scolaire aura lieu du 21 mai au 2 juin dans les locaux de l'exposition permanente de l'école normale à Neuchâtel. Cette exposition sera ouverte exceptionnellement tous les jours de 8 h. à 18 h. Seront représentées tout spécialement les importantes Maisons Bourrelrier, Studia, Maison des Instituteurs, etc.

Dans cette exposition figurera également un important matériel pour les jardins d'enfants et les classes spéciales.

Nous recommandons donc vivement aux membres du corps enseignant et institutions de profiter de cette aubaine.

JURA BERNOIS

NOUVEAU DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

A la suite des examens théoriques pour l'obtention du brevet de maître secondaire, qui se sont déroulés à Porrentruy, du 24 au 26 avril, sous la présidence de M. le professeur R. Baumgartner, les candidats suivants ont été diplômés :

Mlles Etique Josiane, Porrentruy, Hublard Odile, Saignelégier, Surdez Yvonne, Porrentruy, Voisard Christiane, Fontenais ; MM. Sélanime Robert, St-Imier, Œuvray Denis, Moutier, Rais Jean-Louis, Delémont.

Nos félicitations !

COMMUNIQUÉ « L'Ecolier Romand » du 1er juin

VACANCES EN NORVÈGE

Un numéro consacré entièrement à la Norvège, avec un carnet de route, des croquis, un coloriage, un bricolage, un récit norvégien.

ÉCHANGE DE LOGEMENT POUR LES VACANCES

Un instituteur français, désireux d'aller en Suisse cet été du 15 juillet au 15 août, propose un échange de logement du 10 juillet à fin août.

Sa maison comprend 5 pièces avec 3 grands lits, 2 petits lits à 1 place et 1 lit d'enfant, une courette, un garage, un jardin avec fruits et légumes.

Il lui faudrait en échange : 3 grands lits et éventuellement en plus 1 lit à 1 place.

S'adresser à M. R. Angibaud, instituteur public à La Barre de Monts (Vendée).

VIII^e CONGRÈS D'ÉTÉ INTERNATIONAL

DE L'ÉCOLE MODERNE

Belgique. — Il aura lieu du 29 juillet au 12 août dans le superbe « Domaine des Dolimarts », situé en pleine forêt d'Ardennes, dans un site remarquable. Nous disposerons de la salle de spectacle, du salon de thé pour l'exposition et de locaux-ateliers.

Les premiers inscrits logeront dans des bungalows où nous avons payé l'acompte d'un nombre limité de places (chambre de 4 ou 6).

Prix approximatif : 10 000 fr. français + 500 fr. à l'inscription.

Inscriptions à Roger Lallemand Fromelennes (Ardennes).

Partie pédagogique

POUR ENSEIGNER LA PREMIÈRE DIZAIN

Nous tenons à la disposition des maîtresses de classes enfantines ou semi-enfantines, une série de 40 feuillets format 15×21 cm. semblables à ceux que nous reproduisons ci-dessous.

Ces feuillets sont utilisés dans les écoles de Genève. Les maîtresses de Suisse romande qui désirent s'en procurer peuvent nous adresser leur commande que nous satisferons au prix de 1 fr. les 40 feuillets soit 80 fiches.

Dessine les pompons à coudre sur les pantoufles.

	paies	pompons
	paies	pompons
	paies	pompons

Dans la boîte de surfaces...

Robert a enlevé des boules

	10 - 1 =
	10 - 3 =
	10 - 2 =
	10 - 7 =
	10 - 9 =
	10 - 4 =
	10 - 5 =
	10 - 6 =
	10 - 8 =
	10 - 10 =

Le pâtissier a vendu des lapins

Nous prions nos collègues du degré inférieur de nous dire, sans tarder le nombre de séries de 40 feuillets qu'elles désirent. S'adresser : Rédaction de l'Educateur, Clochetons 9, Lausanne.

Plein-air en ville :

A LA RECHERCHE DU TRÉSOR

Ce thème n'est qu'un exemple, joué après la vision des films fixes : « L'île au trésor ». Les messages pourront être facilement adaptés à d'autres histoires et à d'autres lieux.

Il faudra, bien sûr, mettre les enfants dans le jeu au départ et leur exposer avec enthousiasme le thème et les règles du concours. La classe est divisée en équipes qui, chacune, est à la recherche du trésor. Un grand plan, très simplifié, affiché à un arbre, montre la cachette du premier message par un gros rond rouge. La première équipe qui a su lire ce croquis, le dit au maître et part. Les autres suivent et passent d'une cachette à l'autre où elles déchiffrent les messages jusqu'à l'arrivée au trésor.

Premier message : **encre sympathique** : écrire avec du jus de citron en guise d'encre (une boîte d'allumettes est à disposition près de la cachette).

« Allez au croisement Av. de Cour - Av. des Figuiers »

2^{me} message : **Charade** :

« Mon premier ne fit pas peur au souriceau de la fable :

Sans mon second, les terrassiers ne pourraient pas creuser :

On trouve mon troisième dans les hôpitaux :

Mon quatrième n'est ni aujourd'hui, ni demain :

Mon tout est le lieu où vous devez vous rendre pour trouver le message suivant ».

Réponse : Chapelle Maladière

3^{me} message : **Mot croisé** :

Ecrivez les mots horizontalement. Vous trouverez le lieu où vous devez vous rendre en lisant le premier mot vertical :

1	S	ion	1.	Chef-lieu d'un canton romand
2	T	hurgovie	2.	Canton de la Suisse orientale
3.	A	ltdorf	3.	Guillaume Tell y tira sur la pomme
4	D	ôle	4.	Plus haut sommet du Jura vaudois
5	E	challens	5.	Chef-lieu du Gros de Vaud
6	V	iolette	6.	Fleur et prénom
7	I	ris	7.	Fleur des marais
8	D	eux	8.	Un plus un
9	Y	verdon	9.	Les machines à écrire Hermès y sont construites.

(La grille en blanc sera donnée à côté des définitions et le mot à trouver encadré en rouge.)

Réponse : stade Vidy.

4^{me} message : message écrit très gros. Papier découpé comme un **puzzle**, à reconstituer avant de pouvoir lire :

« Le trésor est caché sur la digue (rive droite), à l'embouchure du Flon. Allez le chercher et bon appétit ! »

Remarques :

- Dans les cachettes, mettre autant de messages qu'il y a d'équipes.
- Choisir des cachettes faciles à trouver. Les indiquer même avec une flèche.
- Bien expliquer cette règle : ne prendre qu'une enveloppe, laisser les autres en place.

- Donner à chaque équipe une lettre de secours fermée, lui indiquant le lieu de rassemblement en fin d'après-midi. A n'ouvrir qu'en cas de nécessité !
- Avec une troisième année, se contenter de messages « en clair », pour corser le jeu les années suivantes.
- Les deux premiers messages au moins devront être placés à l'avance par le maître, les autres le seront en cours de jeu.
- Prendre toutes les précautions possibles afin qu'un tel jeu, qui demande une préparation assez longue, ne s'arrête pas au premier message déjà !

Autres messages :

Message tapé à la machine à écrire, en mettant le papier carbone à l'envers.

Message dans lequel on a oublié volontairement quelques lettres à chaque mot.

Décalage des lettres de l'alphabet : $a = b$; $b = c$ etc.

ou $a = z$; $b = y$

(Ce type de message est difficile à déchiffrer, si l'on n'a pas pris soin d'expliquer le système de la clef avant le départ)

Message tapé à la machine sans séparation entre les mots.

J.-L. Cornaz

A PROPOS D'HISTOIRE SUISSE

TROIS PERCHES A SAISIR

Périodiquement, on s'étonne, on se plaint de l'ignorance des jeunes en histoire suisse.

Le maître qui donne les C.E.C. est sans illusion à ce sujet. Il ne reste pas grand chose, chez un élève moyen, de ce que l'on croyait avoir bien enseigné. Heureux encore est-on d'avoir, une fois de plus, l'occasion de taper sur le clou helvétique. Le Jeune Citoyen offre parfois des documents nouveaux susceptibles d'éveiller l'intérêt. Par exemple, la lettre de Delaharpe au Directoire sur les exactions commises par les soldats français. On peut aussi essayer de puiser dans l'histoire locale, de lire un roman « historique », « La guerre aux papiers » de C.F. Ramuz... A chacun sa manière.

Heureusement, de temps en temps, on a le plaisir de tomber sur une idée qui redonne goût à l'ouvrage. Par exemple :

a) L'article de Chabloz, du 10 mars 56. J'espère qu'il n'a pas passé inaperçu ; on est si pressé en fin d'année. Dissertation historique. La Suisse a connu des guerres civiles. La Suisse a lutté pour son indépendance, etc. Bon pour des élèves doués, direz-vous. Mais rien n'empêche de guider un élève de 4 A dans ce travail de résumé, appelé à rendre service à toute la classe.

b) Les deux croquis relevés par Falconnier. Spécialement la ligne brisée de la Suisse. Très suggestives, ces flèches. Rentrantes : l'ennemi a franchi la frontière. Sortantes : les Suisses partent en conquête. Inté-

rieures : guerres civiles. Croquis à faire reproduire. Questions à poser : Quel fut le siècle le plus calme ? le plus profitable ? celui où la Suisse dut parer à des attaques sans cesse répétées ? le siècle le moins tolérant ? etc. Croquis à dessiner en grand sur papier Java. Découper des flèches dans du carton, rouges pour les attaques ; vertes pour les conquêtes ; noires pour les guerres civiles... couleurs symboliques ! Va poser les guerres de Bourgogne, celles de Villmergen, etc.

c) La dernière perche nous est tendue par la France. Le No 344 des Bibliothèques des éditions Freinet est consacré à l'histoire de la Suisse. Voulez-vous les sous-titres ?

Pourquoi une Confédération helvétique ? Qui parle français en Suisse ? Les langues. Le St Gothard. Une communauté d'hommes libres. Guillaume Tell. Le pacte. D'où vient le mot Suisse. La Confédération passe de 3 à 8 cantons. Les guerres de Bourgogne. L'indépendance. Les guerres d'Italie. Les relations avec la France, etc.

Le texte, de Ed. Cachemaille, est simple ; seuls les faits essentiels sont évoqués. Les croquis qui les accompagnent, de J. Piot, sont clairs et peuvent être coloriés... attrait supplémentaire. Quant aux photos choisies ou tirées par P. Delacrétaz, elles sortent du déjà vu. Voyez Soleure, ville des ambassadeurs, le citoyen suisse graissant sa baïonnette, le Palais fédéral illuminé comme un casino... J'en passe ! La BT 344 est outil pratique qui rendra de signalés services à ceux qui, tout en désirant renouveler leur enseignement, veulent opérer les révisions indispensables, regrouper les notions acquises.

Nul doute qu'elle ne connaisse un légitime succès. R. Renaud.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LES HIBOUX

*Sous les ifs noirs qui les abritent
Les hiboux se tiennent rangés,
Ainsi que de Dieux étrangers,
Dardant leur œil rouge. Ils méditent.*

*Sans remuer ils se tiendront
Jusqu'à l'heure mélancolique
Où, poussant le soleil oblique,
Les ténèbres s'établiront.*

*Leur attitude au sage enseigne
Qu'il faut en ce monde qu'il craigne
Le tumulte et le mouvement ;*

*L'homme ivre d'une ombre qui passe
Porte toujours le châtiment
D'avoir voulu changer de place.*

Charles Baudelaire (*Les Fleurs du mal*).

FICHES DE GÉOGRAPHIE (G. Falconnier)

Les trois premières fiches ont paru pages 387 et 389 de l'Éducateur du 7 mai 1955. Elles s'adressent aux élèves de 1re année du degré moyen (manuel : Le Canton de Vaud, H. Rebeaud).

Elles veulent entraîner l'enfant à la réflexion et l'obliger à répondre aux questions par une phrase convenable. Réd.

LE CANTON DE VAUD — LE CENTRE DU CANTON**carte page 16**

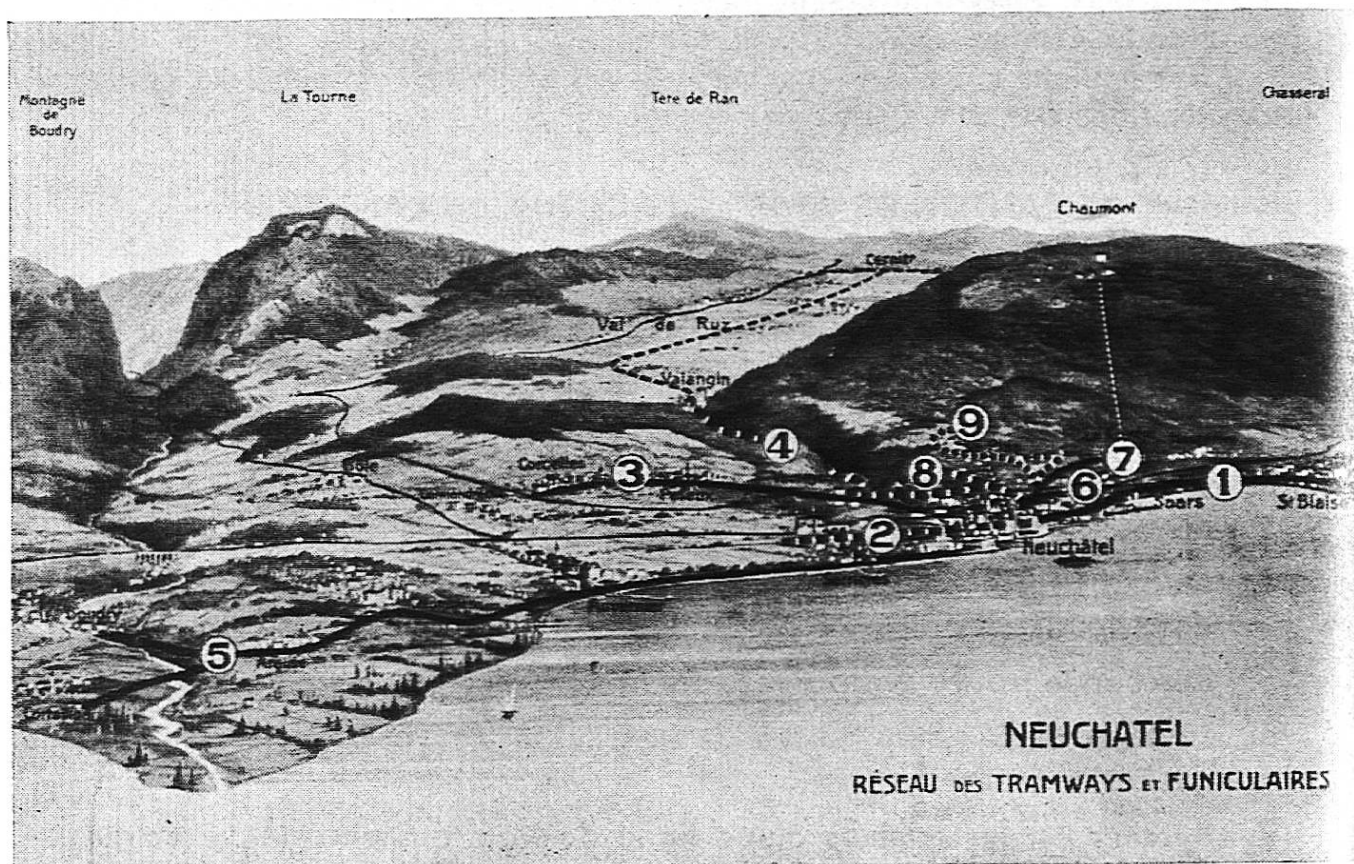
1. Le ... et la ... sont deux rivières qui prennent leur source dans la même région : dans le ...
2. (Direction.) La Mentue coule du ... au ...
3. En descendant du Jorat, le Talent fait de grands détours à travers le ..., mais sa direction générale c'est ...
4. Quand le train part de Lausanne et roule vers le Jorat, il se dirige dans la direction de la petite ville de ..., à cheval sur la
5. Bercher se trouve sur la rive ... de la
6. Au bord de la route qui va de ... à ... se trouve le poste émetteur de Radio-Sottens.
7. Bercher est le terminus d'une ligne de tram qui part de ..., et qui passe par ... et ...
8. Je suis à Echallens et il est midi. Pour moi le soleil se trouve dans la direction de la localité de ...
9. De toutes les rivières de la carte c'est ... qui est la plus rectiligne (la plus droite) car elle a été canalisée.
10. Quand on est à Mézières, le soleil se couche dans la direction du clocher de ...

CANTON DE VAUD — RÉGION DE LA BROYE**carte page 20**

1. La Broye prend sa source dans le canton de ... et non dans le canton de ...
2. La Broye traverse les localités suivantes ..., ... et ...
3. La Petite Glâne est un affluent de la rive ... de la ...
4. Entre les lacs de Neuchâtel et de ... s'élève la grosse colline du ...
5. La .. borde le Vully au ...
6. La localité de ... se trouve au nord-est de Payerne.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



Le réseau des **Tramways neuchâtelois** avec ses deux funiculaires, s'étend sur plus de 40 km.

Chaumont à 1100 m. d'altitude, à 30 min. de Neuchâtel (tramway et funiculaire), station d'été et d'hiver. Le belvédère du Jura neuchâtelois. Vue magnifique sur les lacs jurassiens, le Plateau suisse et les Alpes.

Auvernier au bord du lac de Neuchâtel, village de pêcheurs et de vignerons. Centre gastronomique réputé.

Colombier, place d'armes avec son château hisorique.

Valangin, sa collégiale, son château moyenâgeux, son vieux bourg.

Prix spéciaux pour sociétés et écoles. Renseignements auprès de l'Administration des Tramways de Neuchâtel, téléphone (038) 5 15 46.



Nos voyages organisés

*Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés,
Écoles, Pensionnats, etc.*

7. (en aval, en amont.) Moudon est ... de Lucens. Payerne se situe en ... de Lucens. Lucens se trouve en ... de Moudon.
8. ... est un village de la vallée supérieure de la Broye.
9. Entre ... et ..., la route Moudon - Morat traverse le territoire du canton de Fribourg.
10. Yvonand appartient au canton de ..., tandis qu'Estavayer est ...
11. (aide-toi d'une bande de papier.) De Lucens à Avenches, en ligne droite il y a 25 km. De l'endroit où la Broye sort du lac de Morat à Oron, il y a ... fois cette distance, donc ... km.

LE CANTON DE VAUD — LA RÉGION DE LA COTE

carte page 24

1. La ... est une rivière qui est à la frontière franco-suisse.
2. La ... et l'... sont à la fois des noms de rivières et des noms de localités.
3. Le village de ... se trouve en plein Jura. Ceux de ... et de ... se trouvent au pied du Jura.
4. Pour aller à bicyclette de Coppet au col du Marchairuz, je passe par ..., ... et ...
5. Pour me rendre en automobile de Morges à St-Cergues, je passe par les quatre localités suivantes : ..., ..., ..., et ... Et je traverse deux rivières : ... et ...
6. (soleil couchant, soleil levant.) De Rolle, je ramerai en direction du .. pour aller jouer à Robinson Crusoe à l'embouchure de L'Aubonne.
7. (est, ouest, etc...) Allaman est ... d'Aubonne. — St-Prex se trouve ... de Morges. — C'est à ... de Rolle qu'il faut chercher Allaman. Le Signal de Bougy est ... de Rolle. L'embouchure de la Promenthouse est ... de Nyon.
8. En ligne droite, de Nyon à Gland il y a 5 kilomètres. De Nyon à Gimel il y a ... fois cette distance, donc il y a ... km. — De Nyon à St-Cergues la distance est de ... — La distance est la même de Nyon à Gland que de St-Prex à ...

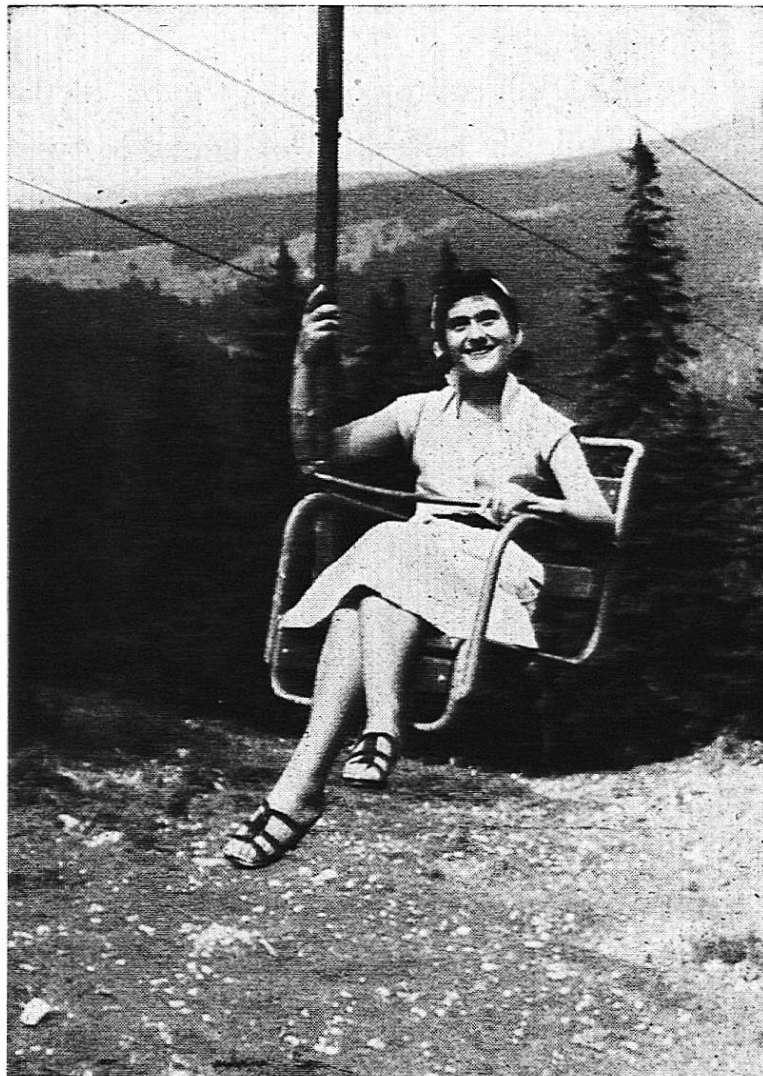
LE CANTON DE VAUD — LA RÉGION DE LA VENOGNE

carte page 28

1. Le confluent de la Venogne et du ... s'appelle la Tine de Conflens ; c'est un joli but de promenade. Pour t'y rendre tu descendras à la gare de ...

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



Un but idéal de course d'école **La Barillette - La Dôle** en télé siège

Prix spéciaux pour écoles et sociétés - Restaurant à la station supérieure

Demandez renseignements à l'Administration du chemin de fer

NYON - ST-CERGUES - MOREZ Tél. 9 53 37 Nyon

LES HAUDÈRES - HOTEL DES HAUDÈRES

Restauration à toutes heures. Arrangements pour écoles et sociétés. - Grande salle, jardin, terrasse pour pique-niquer.

Terminus route du Val d'Hérens. - Service de jeep pour Arolla et La Sage.

Même maison :

Chalet Fournier, La Sage Restaurant - Tea-Room. Jardin, vue sur les montagnes. Prix modérés.

2. Cossonay est au centre d'une véritable toile d'araignée de routes. Vers l'est, file la route de ... Vers le sud, celle de ... Vers le sud-est, celle de ..., et par celle du sud-est on rejoint ... (voir carte page 24.)
3. ... et ... sont les deux gares terminus du petit chemin de fer à voie étroite qui part de Morges et passe à Apples.
4. Un funiculaire relie la localité de ... à sa gare.
5. ..., ... et ... sont trois gros villages du pied du Jura.
6. ... se trouve sur l'importante ligne des C.F.F. qui va de Lausanne à Genève.
7. Entre les deux gares de ... et de ..., il y a la bifurcation des deux lignes Lausanne - Genève et Lausanne - La Sarraz - Vallorbe.
8. ... et ... sont deux localités sur le versant gauche de la vallée de la Venoge, tandis que ... se situe sur le versant droit.
9. Pour descendre du Mont Tendre (altitude 1683 mètres) et pour atterrir à Bière (altitude 967 mètres) un planeur doit descendre de ... mètres.

LE CANTON DE VAUD — LAUSANNE ET SA BANLIEUE

carte page 32

1. Le quartier de Lausanne qui touche au Léman s'appelle ... ; on s'y embarque sur les grands bateaux qui traversent le lac et arrivent à ... en France. (Voir carte page 61).
2. En une demi-heure le grand bateau parcourt les 11 kilomètres qui séparent Ouchy d'Evian. Sa vitesse horaire est donc de ...
3. ... est un ruisseau qui traverse Lausanne. Tous les égoûts s'y déversent. Comme il sent très ..., on l'a fait passer ... terre.
4. En 1932, il y a donc ... ans, à Lutry, c'est-à-dire à ... de Lausanne, on a installé une station de pompage qui pompe l'eau du Léman à 38 mètres de profondeur pour alimenter une partie des robinets lausannois.
5. (orientation.) Au temps des Romains, Lousonna s'étendait à l'embouchure du Flon, donc à ... du Lausanne actuel.
6. (le vent, la bise.) Orage à Ouchy, les chapeaux s'envolent en direction de Lutry, c'est ... — Quand à Savigny les blés s'inclinent vers le lac c'est ... qui souffle. — Quand les fumées de Chavannes passent sur Prilly, c'est ... — A l'embouchure du Flon, les vagues sont minuscules, mais au fur et à mesure que l'on s'avance vers le large elles deviennent plus hautes, c'est ... qui souffle.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?



ANZEINDAZ

Refuge **GIACOMINI**

Etablissement confortable
Dortoirs séparés - Prix modérés

Tél. (025) 5 33 50

Au centre
de la réserve de chasse fédérale



Le chemin de fer

Aigle - Leysin

dessert une région idéale pour
les courses d'écoles

Plateau de Prafandaz
Lac d'Aï avec son jardin alpin
Lac de Mayen - Tours d'Aï et
de Mayen

Trains spéciaux sur demande
Tél. 2 21 15 à Aigle

TARIF pour écoles

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2me degré de 16 à 20 ans	
	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Aigle C. F. F.				
Leysin-Village	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Feydey	1.30	2.-	2.-	3.-

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX

7. Un tram relie Lutry à Renens. Quant il part de Lutry à 7 h. 11, il arrive à Renens à 7 h. 49, il met donc ... minutes.
8. Lausanne a 110 000 habitants, Prilly a 4 000 habitants, Renens a 5 700 habitants, Pully en a 7 000, et Lutry 3 000.
En tout Lausanne et sa banlieu englobent ... habitants, ce qui représente (le tiers, la moitié) de la population vaudoise qui est de 378 000 habitants.

LE CANTON DE VAUD — RIVE ORIENTALE DU LÉMAN

page 36

1. (Orientation.) La Tour de Gourze est à ... de Lausanne. Le Mont Pèlerin est à ... de la Tour de Gourze. Les pléiades sont à ... des Rochers-de-Naye.
2. La Tour de Gourze a 939 mètres d'altitude. Le Mont Pèlerin a 114 mètres de plus, donc il s'élève à ... — Les Pléiades ont 310 mètres de plus que le Mont Pèlerin donc elles ont ... — Les Rochers-de-Naye dépassent de 682 mètres les Pléiades, donc l'altitude des Rochers-de-Naye est de ...
3. (plus proche, plus éloignée.) L'embouchure du Rhône est plus ... de la frontière française de Savoie que de Villeneuve.
4. Pour aller de Lutry à Cully un canot automobile met 16 minutes. Pour aller en ligne droite de Cully à Villeneuve il mettra ... minutes. (aide-toi d'une bande de papier.)
5. Je suis à Vevey, le lac est à 375 mètres d'altitude. Le village de Chardonne est à 592 mètres d'altitude, donc ... mètres plus haut que le niveau du lac.
6. (plus haute, plus bas.) La surface du lac est à 375 mètres d'altitude. La profondeur du lac est de 310 mètres. Le fond du lac est donc ... mètres plus ... que le niveau de la mer.
7. (plus longue, plus courte.) La Veveyse est ... que la Baye de Montreux. De sa source au lac, la Baye de Montreux perd environ 1 500 mètres d'altitude. La Veveyse en perd 1 300. De ces deux rivières, c'est donc la ... qui est la plus en pente.
8. (vers l'avant, vers l'arrière, à gauche, etc...) Au début du matin un bateau passe devant l'embouchure du Rhône et vogue vers la frontière de Savoie, l'ombre du mât s'allonge ...

LE CANTON DE VAUD — LA PLAINE DU RHONE

carte page 40

1. La Plaine du Rhône est encadrée à l'est par les Alpes ... et à l'... par les Alpes ...

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

5 courses d'école à inscrire à votre programme :

PLANACHAUX

Traversée de Champéry à Salvan par

SUSANFE ET SALANFE

Traversée de Champéry-Planachaux à Morgins par

LA PORTE DU SOLEIL

Traversée de Morgins-Le Corbeau à Revereulaz par

LA TOUR DE DON

Traversée des Giettes sur Monthey à Troistorrents par

VALERETTE

Chemin de fer et autobus

AIGLE-OLLON-MONTHEY- CHAMPÉRY-(MORGINS)

Location d'autocars pour courses d'écoles

Je cherche pour ma fille, 14 ans, pension du 15 juillet au 11 août dans famille de pasteur ou d'instituteur, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans le français.

Offres à Dr. E. MEIER, Auf der Wampflen, MEILEN (Zch)

Hotel Wildstrubel

Col de la Gemmi 2322 m.

Tél. (027) 5 42 01

Le Col de la Gemmi sera praticable début juin. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus et prix-courant à disposition.

Famille de Villa

But idéal, courses scolaires Chemin-Dessus s/Martigny

1150 m.

Forêt mélèzes - Flore variée.

Accès : à pied, sur demande, cars Martigny-Excursions dép.gare, tarif école réduit, sans engagement.

Hôtel Beau-Site. - Bazar. Prix spéciaux sur menus, cafés, thé, chocolat, potage, etc.

PELLAUD Frères, propr. Tél. (026) 6 15 62

2. L'embouchure du Rhône est plus proche des Alpes ... que des Alpes ...
3. C'est la rive ... du Rhône qui appartient au Valais.
4. (orientation.) La « Bataillère » (ainsi nomme-t-on l'endroit où le Rhône vient « batailler » contre les flots du lac) se trouve à ... de l'Eau Froide.
5. C'est à ... que la ligne CFF du Simplon quitte la rive du Léman pour s'enfoncer dans la ... du Rhône.
6. Sur la rive vaudoise c'est-à-dire sur sa rive ..., le Rhône reçoit les trois affluents suivants : ..., ... et ...
7. L'... se jette dans le Rhône en face de Monthey qui est une localité du canton du ...
8. Hier à bicyclette, j'ai traversé le pont de l'Avançon à 9 h. 30 et j'ai traversé Bex à 9 h. 45 ; je roulais en direction de ...
9. En venant par la route de Villeneuve à Aigle, j'ai traversé deux rivières : ... et ... J'ai passé à ..., village blotti au pied de la montagne.
10. Depuis les Dents de Morcles (altitude 2970 mètres) un hélicoptère doit descendre de ... mètres pour se poser à Bex (alt. 430 mètres).

LE CANTON DE VAUD — LA VALLÉE DES ORMONTS

carte page 40

1. C'est ... qui coule dans la Vallée des Ormonts.
2. Le petit chemin de fer qui part du village des Diablerets rejoint la ligne des CFF dans la plaine du ... à ...
3. La route qui monte d'Aigle au col du ... suit continuellement la rive ... de la Grande Eau.
4. Le sommet du col du Pillon est presque à la frontière des cantons de ... et de ..., mais il est sur territoire ...
5. A la sortie du village du Sépey, la route bifurque ; au nord elle rejoint le col des..., à l'est celui du ...
6. Tu es debout au sommet du Pic Chaussy et tu regardes Le Sépey ; à ta droite se trouve ..., derrière toi se dresse ..., à ta gauche coule ...
7. Du col du Pillon au Rhône, en suivant l'arête, ..., ... et ... sont des sommets situés sur la frontière Vaud - Valais.
8. Des deux rivières la Gryonne et l'Avançon, c'est ... qui semble la plus longue. Le massif montagneux des ... sépare leurs sources.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Téléférique **WENGEN-MAENNLICHEN**

Le **Plateau du Mäennlichen** à 2230 m. d'altitude un magnifique **point de vue** sur une terrasse, au centre de **la région de la Jungfrau**, un point de départ pour **promenades** faciles et très belles, pour Wengen, Kleine Scheidegg ou Grindelwald, **but de courses d'école idéal** pour élèves de tous âges. — **Tarifs pour courses d'école**: élèves jusqu'à 16 ans : Course simple Fr. 1.80. Aller-retour Fr. 2.40. **Elèves de 16 à 20 ans** : simple course Fr. 3.-. Aller-retour Fr. 4.- — **Renseignements**: Direction de l'exploitation du Télésiège Wengen-Männlichen, téléphone (036) 3 45 33

GROTTE AUX FÉES

ST-MAURICE (Vs)

CAFÉ-RESTAURANT - VOTRE BUT DE COURSE 1956

Visite de la grotte sous la conduite d'un guide bien documenté. Belle vue, emplacement de pique-nique. Tarif très réduit pour écoles.

Téléphone 3.60.45

Ouvert toute l'année

Yves Peney

Pour faire une belle course scolaire venez au

PAYS DE FRIBOURG

Vous y voyagerez confortablement et sûrement avec les **Chemins de fer fribourgeois** et leurs services automobiles.

Renseignements: Fribourg tél. (037) 2 12 61

Bulle: tél. (029) 2 78 85

banque cantonale vaudoise

9. (orientation.) Le Pas-de-Cheville se trouve ... du Grand Muveran. Le sommet des Diablerets se trouve ... du Pas-de-Cheville. Au nord-ouest du Becca d'Audon, de l'autre côté de la vallée, se dresse le sommet du ...

LE CANTON DE VAUD — LE PAYS D'ENHAUT

carte page 44

1. La Sarine traverse trois cantons : le canton de ... puis le canton de ... et enfin ...
2. Après avoir passé au sud de Château-d'Oex, la Sarine passe près du village de ...
3. (en amont, en aval.) L'Hongrin se jette dans la Sarine ... de Rossinière.
4. Je descends du col des Mosses, un petit pont me permet de traverser ... Bientôt je rejoindrai un torrent nommé ... Je suivrai la rive ... de ce torrent, puis je me dirigerai vers le ... pour rejoindre Château-d'Oex.
5. Je prends le train à Montreux pour me rendre à Rougement. Dès la sortie de Montreux le train fait de grands virages afin de ... Au moment où le train franchit la frontière Vaud - Fribourg il se trouve ... Le train descend vers la Sarine en longeant la vallée de ...
6. En été, au sommet des Rochers-de-Naye j'ai vu le soleil se lever dans la direction du sommet de la ...
7. (aide-toi d'une bande de papier.) En ligne droite, du sommet des Rochers-de-Naye au confluent Sarine-Hongrin, il y a la même distance que du sommet de la Gummfluh au village de ...

BIBLIOGRAPHIE

Les mosaïques de Ravenne, par Anna-Maria Cetto. Coll. Orbis Pictus 16, 48 pages, 19 planches en couleurs, sous reliure acétatée illustrée. 4 fr. 80. Librairie Payot, Lausanne.

Ne dit-on pas que la peinture murale, les plafonds et les voûtes ont tout à gagner à la reproduction ? On s'en convaincra en feuilletant le petit ouvrage de la collection Orbis Pictus consacré aux mosaïques de Ravenne, dont l'éclat est rendu avec tout le soin désirable. L'auteur nous introduit d'abord dans les prestigieux sanctuaires de l'ancienne capitale de l'Empire d'Occident, rappelle les circonstances dans lesquelles sont nés ces chefs-d'œuvre, puis, commentant un choix des motifs les plus suggestifs, en explique l'ordonnance et la signification profonde. Pour une somme modique, chacun pourra ainsi revivre, ou préparer, son voyage à Ravenne.

Pour les membres S.P.R.

NOUVEAU! Sur désir, grandes facilités de paiement. Prière de présenter sa carte de membre lors d'un achat, les demandes de rabais tardives ne pouvant être prises en considération.

Les nouveaux avantages Pfister :
remboursement des frais de voyage pour un achat d'au moins 500 fr. - entrepôt gratuit - garantie contractuelle de 10 ans - échange de vieux meubles.

**5 %
de
rabais
chez**

Lausanne - Genève - Neuchâtel -
Berne - Bâle - Zurich - Winter-
thour - St-Gall - Bellinzona -
Zoug - Lucerne - SUHR p. Aarau

Que vous habitez n'importe où,
notre service de la clientèle est
toujours à votre entière dispo-
sition !

Pfister-Ameublements
S. A.

Demandez partout

«**ARKINA**»

Eau minérale merveilleuse

Torrenthorn Hotel

2459 m.

Righi du Valais, ouvert du
25 juin au 10 septembre.

2 1/2 h. au-dessus de Loèche-
les-Bains.

Tél. (027) 5 41 17

Ralph Orsat, propr.

**La précision suisse
au service du
stylo à bille**



c'est ce que vous offre le
Stylo à bille

CARAN D'ACHE 55

« SUPERMATIC » *

* Entièrement automatique 2 x rétractable, par pression sur le bouton ou sur le clip - Ejection automatique de la cartouche, lors du changement de celle-ci

Assurance

Occupants de véhicules à moteur



L'assurance « occupants de véhicules à moteur » constitue pour vous une garantie indispensable. Ainsi, votre famille et vos invités sont assurés contre tous les accidents dont ils peuvent être victimes, lorsqu'ils sont transportés dans votre voiture ou sur votre motocyclette. L'indemnité est payée indépendamment de toute question de faute ou de responsabilité.

Concluez une assurance « occupants » auprès de

L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE CONTRE LES ACCIDENTS

Direction: Place de Milan, Lausanne.

Nom :

Prénom :

Domicile exact: Tél.:

désire des renseignements sur l'assurance « occupants ».

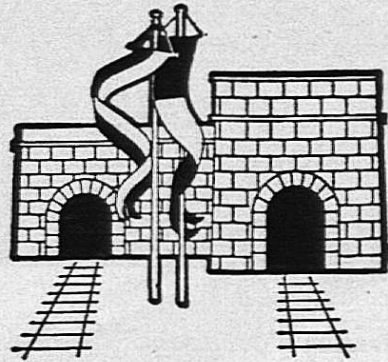
A détacher et envoyer à la Direction de

L'ASSURANCE MUTUELLE VAUDOISE CONTRE LES ACCIDENTS
LAUSANNE

Place de Milan

Courses d'école à travers le Simplon 20% meilleur marché

pour toutes les écoles suisses et les groupes
de jeunes gens transportés au tarif des éco-
les. Vous trouverez tous les renseignements
voulus dans un prospectus



50 ans du tunnel du Simplon



qui sera envoyé ces pro-
chains jours à tous les
maîtres et maîtresses
d'école du pays. Dès le
22 mai on pourra obtenir
d'autres prospectus aux
guichets des gares.

396

MONTREUX, 26 mai 1956

XCII^e année — No 21

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
une course d'école

par le

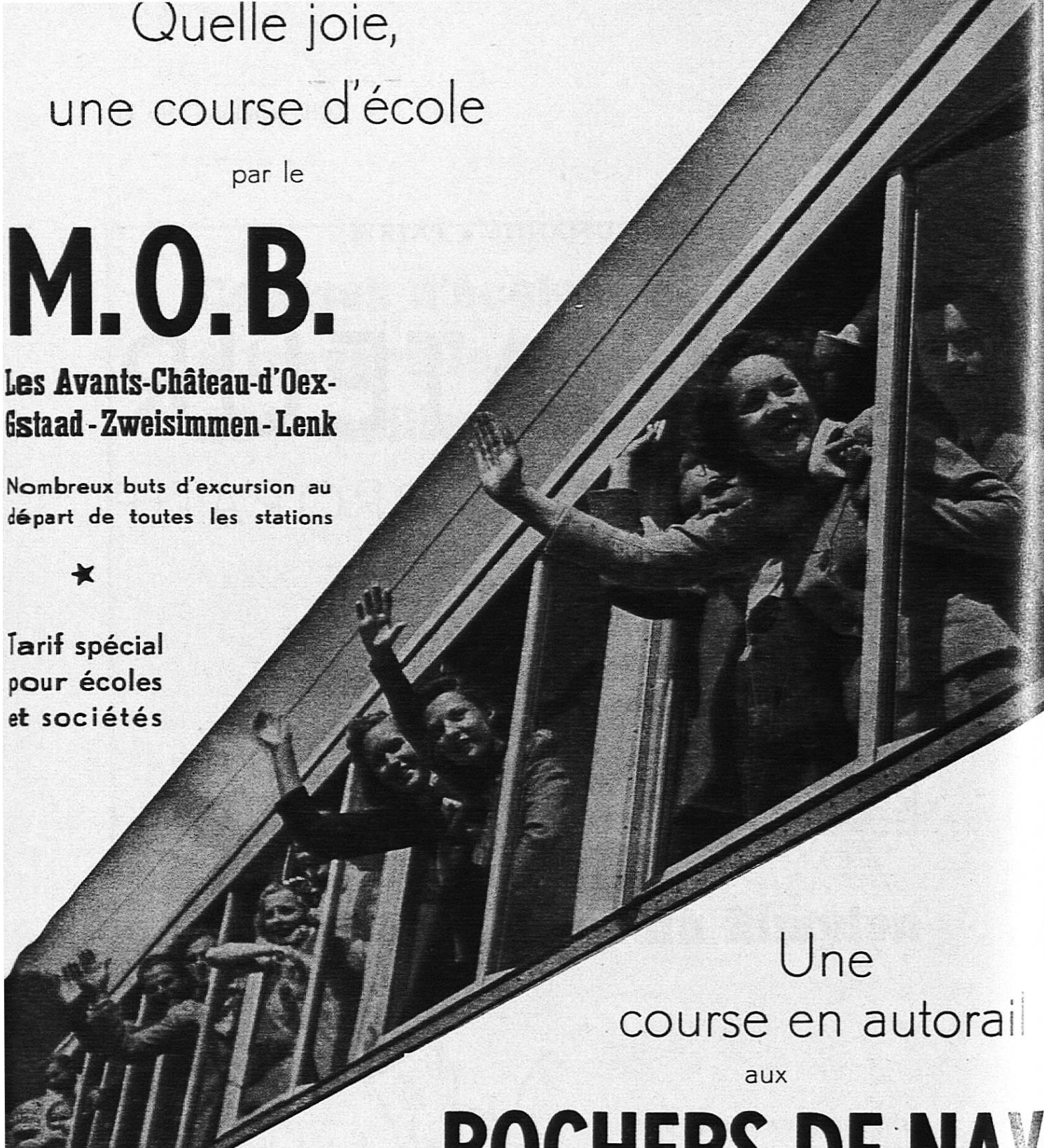
M.O.B.

**Les Avants-Château-d'Oex-
Gstaad - Zweisimmen - Lenk**

Nombreux buts d'excursion au
départ de toutes les stations



Tarif spécial
pour écoles
et sociétés



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAY

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÈDÈRE INCOMPARABLE
JARDIN ALPIN LE PLUS HAUT D'EUROPE
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Renseignements : Direction M.O.B. MONTREUX - (Tél. 6.28.42)



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

GENEVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 244 millions



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Viennent de paraître aux **Editions Fœtisch**

près de 50

CHŒURS NOUVEAUX

pour voix égales, voix d'hommes et voix mixtes,
de nos compositeurs préférés


Demandez le catalogue spécial ou l'envoi de choix

FOETISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, LAUSANNE



Kennezi-Lithinée
Eau de table de 1^{re} ordre
* Digestive *

La bonne adresse
pour vos meubles 

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

